

Zeitschrift: Rapport de gestion / Chemins de fer fédéraux suisses
Herausgeber: Chemins de fer fédéraux suisses
Band: - (1997)

Rubrik: Résultats financiers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Compte de résultats

Aperçu

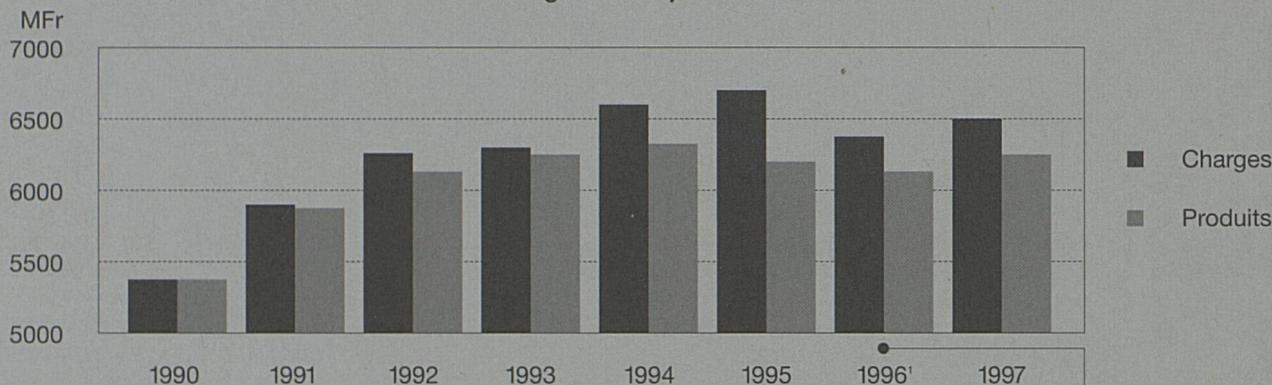
Les tendances de l'exercice précédent se sont poursuivies en 1997. La situation sur le marché des transports était marquée par une croissance réjouissante de la demande, une certaine lourdeur prévalant toutefois dans les produits. Si les manifestations organisées dans le cadre du 150^e anniversaire des chemins de fer suisses ont généré une augmenta-

tion du nombre de personnes transportées, elles ne se sont pas traduites par des produits plus élevés. En trafic marchandises, il a été possible d'accroître la prestation de transport et de maintenir les produits. La reconduction des efforts d'économies rigoureux dans les dépenses de choses ainsi qu'un train de mesures extraordinaires dans les salaires ont permis d'obtenir un résultat à nouveau

meilleur par rapport aux exercices précédents, et satisfaisant si l'on tient compte des facteurs d'influence externes.

Les produits s'inscrivant à 6315,83 MFr et les charges à 6511,41 MFr, le compte de résultats se solde par un déficit de 195,58 MFr. Ce montant est inférieur de 97 MFr à celui de 1996, mais supérieur de 43 MFr au budget.

Evolution des charges et des produits de 1990 à 1997



'(Charges et produits de 1996 sans la réévaluation des biens-fonds, ni l'amortissement de la créance envers la CPS - opérations).

D'une année à l'autre, le total des produits a régressé de 451,1 MFr. En tenant compte de la réévaluation des biens-fonds de 583,7 MFr effectuée en 1996 (opération blanche), l'on obtient une augmentation effective des produits de 132,6 MFr. Cette évolution est due à des produits accessoires plus

élevés et à une prestation supérieure de la Confédération pour le compte de résultats de l'infrastructure. Comparativement à l'année dernière, les produits de transport ont à nouveau régressé (78,9 MFr, soit 2,3 %). Après une baisse constante durant quatre ans, les produits du trafic marchandises,

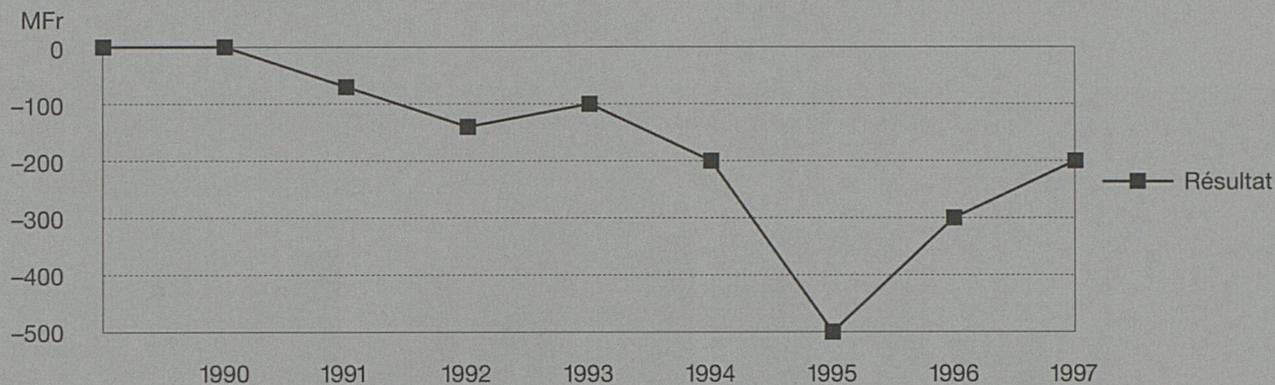
de 934 MFr, ont pu être maintenus de justesse. Les produits du trafic voyageurs, de 1555,3 MFr (- 20 MFr) reculent pour la troisième fois consécutive, alors que les trajets progressent de 3,1 %, les voyageurs-km même de 6,2 %.

Par rapport à 1996, le total des charges a également diminué (- 548,1 MFr). Le redressement de ce chiffre visant à tenir compte de l'amortissement de la créance CPS effectué en 1996 (opération blanche) fait ressortir un accroissement effectif de 35,6 MFr du total des charges de 1997. Les écono-

mies salariales et un nouvel abaissement de l'effectif du personnel ont permis de réduire à nouveau de 111 MFr les charges de personnel comparativement à l'exercice précédent. Il est réjouissant de constater que les dépenses de choses sont restées stables grâce à une gestion efficace des

coûts. La légère augmentation du total des charges (0,55 %) est due à l'accroissement des amortissements, des investissements non activables et des charges hors exploitation et extraordinaires.

Evolution du résultat de 1990 à 1997



Considérés dans l'ensemble, les postes de charges directement influençables (charges de personnel, dépenses de choses) ont fait l'objet d'une gestion sévère et restrictive, de sorte qu'ils ont pu être abaissés ou maintenus par rapport aux chiffres de 1996 et à ceux du budget.

Réduit aux postes principaux, le compte de résultats se présente ainsi.

1	Compte de résultats	Compte 96 MFr	Budget 97 MFr	Compte 97 MFr	Différence comptes 97/96 MFr %	
	Produits					
	Trafic voyageurs	1 575,1	1 620,0	1 555,3	- 19,8	- 1,3
	Trafic marchandises	932,7	960,0	934,1	1,4	0,2
	Prestations d'exploitation	114,4	131,7	101,8	- 12,6	- 11,0
	Accès de tiers à l'infrastructure	4,9	18,4	10,2	5,3	108,2
	Indemnités compensatrices	816,3	801,0	763,1	- 53,2	- 6,5
	- Trafic voyageurs régional: Confédération	494,3	485,4	465,2	- 29,1	- 5,9
	- Trafic voyageurs régional: Cantons et tiers	212,0	200,8	182,6	- 29,4	- 13,9
	- Ferroutage	110,0	114,8	115,3	5,3	4,8
	Total produits de transport	3 443,4	3 531,1	3 364,5	- 78,9	- 2,3
	Rendement locatif des biens-fonds	225,4	236,1	224,8	- 0,6	- 0,3
	Produits accessoires	440,9	438,1	532,2	91,3	20,7
	Prestations propres pour le compte des investissements	318,2	330,0	298,3	- 19,9	- 6,3
	Prestations propres pour AlpTransit	9,5	13,0	10,9	1,4	14,7
	Prestations pour ordres de magasin	74,7	80,0	82,0	7,3	9,8
	Prestations pour le compte de résultats de l'infrastructure	1 497,1	1 598,3	1 597,5	100,4	6,7
	Forfait TVA 2,2 %	18,0	—	17,3	- 0,7	- 3,9
	Prélèvements sur les réserves	73,6	—	42,8	- 30,8	- 41,8
	Réévaluation des biens-fonds	583,7	—	—	- 583,7	- 100,0
	Produits hors exploitation et extraordinaires	82,4	91,1	145,5	63,1	76,6
	Total des produits	6 766,9	6 317,7	6 315,8	- 451,1	- 6,7
	Charges					
	Charges de personnel	3 258,6	3 186,5	3 147,8	- 110,8	- 3,4
	Dépenses de choses	1 233,4	1 300,0	1 237,4	4,0	0,3
	Amortissements	883,4	888,4	967,2	83,8	9,5
	Intérêts	691,0	714,8	678,9	- 12,1	- 1,8
	Investissements non activables	241,3	286,5	306,2	64,9	26,9
	Constitution de provisions	52,0	—	6,2	- 45,8	- 88,1
	Forfaitisation et réduction de l'impôt préalable (TVA)	54,4	59,7	73,5	19,1	35,1
	Amortissement de la créance CPS	583,7	—	—	- 583,7	- 100,0
	Charges hors exploitation et extraordinaires	61,7	34,4	94,2	32,5	52,7
	Total des charges	7 059,5	6 470,3	6 511,4	- 548,1	- 7,8
	Déficit	292,6	152,6	195,6	- 97,0	- 33,2

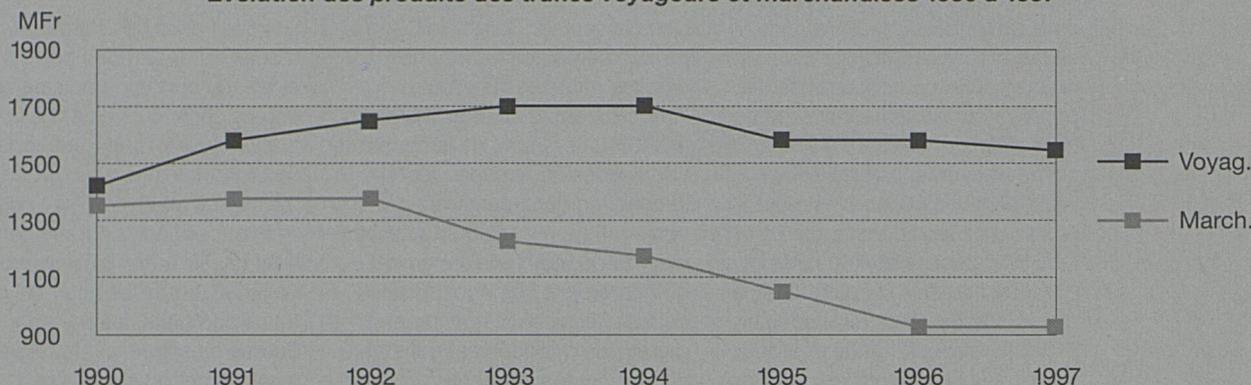
Produits

2	Produits de transport	Compte 96	Budget 97	Compte 97	Différence comptes 97/96	
		MFr	MFr	MFr	MFr	%
	Trafic voyageurs	1 575,1	1 620,0	1 555,3	- 19,8	- 1,3
	Trafic régional et d'agglomération	325,6	335,9	316,1	- 9,5	- 2,9
	Trafic longues distances Suisse	991,9	1 043,1	996,2	4,3	0,4
	Trafic international	257,6	241,0	243,0	- 14,6	- 5,7
	Trafic marchandises	932,7	960,0	934,1	1,4	0,2
	Cargo Rail Suisse	700,3	713,0	657,5	- 42,8	- 6,1
	Cargo Transit	232,4	247,0	276,6	44,2	19,0
	Prestations d'exploitation	114,4	131,7	101,8	- 12,6	- 11,0
	Pour les chemins de fer	107,4	120,7	95,9	- 11,5	- 10,7
	- Service commun	87,7	95,3	66,2	- 21,5	- 24,5
	- Service des trains et traction	15,2	20,8	19,9	4,7	30,9
	- Autres prestations d'exploitation	4,5	4,6	9,8	5,3	117,8
	Pour d'autres tiers	7,0	11,0	5,9	- 1,1	- 15,7
	- Service des trains et traction	6,7	10,9	5,8	- 0,9	- 13,4
	- Autres prestations d'exploitation	0,3	0,1	0,1	- 0,2	- 66,7
	Accès de tiers à l'infrastructure	4,9	18,4	10,2	5,3	108,2
	Trafic voyageurs	4,2	17,6	9,2	5,0	119,0
	Trafic marchandises	0,1	0,1	0,2	0,1	100,0
	Autres	0,6	0,7	0,8	0,2	33,3
	Indemnités compensatrices	816,3	801,0	763,1	- 53,2	- 6,5
	Trafic voyageurs régional: Confédération	494,3	485,4	465,2	- 29,1	- 5,9
	Trafic voyageurs régional: Cantons et tiers	212,0	200,8	182,6	- 29,4	- 13,9
	Ferroustage	110,0	114,8	115,3	5,3	4,8
	Total	3 443,4	3 531,1	3 364,5	- 78,9	- 2,3

En 1997 encore, la tendance ne s'est pas fondamentalement modifiée dans les produits de transport, élément principal des produits: En trafic voyageurs, ils ont diminué de 19,8 MFr en dépit d'un

accroissement du nombre de personnes transportées, et le trafic marchandises a pu se maintenir au niveau de 1996 (+ 1,4 MFr).

Evolution des produits des trafics voyageurs et marchandises 1990 à 1997



Trafic voyageurs

En 1997, 264,2 millions de voyageurs ont été transportés, soit 3,1 % de plus que l'année précédente. Les prestations kilométriques se sont accrues de 6,2 % pour atteindre le record absolu de 12,4 milliards de voyageurs-km. Cette augmentation est due au programme «Impulsion 97» ainsi qu'aux diverses festivités organisées pour le 150^e anniversaire des chemins de fer suisses et à l'usage important des titres de transport émis à cette occasion. La distance moyenne par trajet a progressé d'environ 3 %.

Comparativement à 1996, les produits de transport ont diminué de 19,8 MFr (1,3 %), s'établissant à 1555,3 MFr. La clientèle a eu fortement recours aux offres avantageuses du cent-cinquantaire, qui ont entraîné un recul de la productivité (produit par voyageur-km).

Les produits des titres de transport du trafic régional et d'agglomération ont régressé de 9,5 MFr (2,9 %). La demande de ce secteur s'est tassée en 1997, les voyageurs-km augmentant seulement de 0,9 %, les trajets de 0,1 %.

D'une année à l'autre, le résultat de la Communauté zurichoise de trafic

s'est amélioré de 0,8 MFr (0,6 %), le nombre de titres de transport communautaires faisant ressortir une progression de 1,7 %.

L'on observe un recul du nombre d'abonnements vendus dans presque toutes les communautés. La situation morose de l'emploi se répercute sensiblement dans les titres de transport des navetteurs.

Dans les abonnements de parcours à prix réduit (pour les jeunes), l'on dénote une baisse de 10,2 %. Pour ce secteur, comme pour celui des cartes multicourses, il faut partir du principe qu'il a été cannibalisé par les formules avantageuses de l'abonnement général.

Le total des produits du «Trafic longues distances Suisse» (+ 4,3 MFr, soit 0,4 %) a pu se maintenir au niveau de l'exercice précédent. Dans ce secteur, la demande de titres de transport s'est considérablement accrue en 1997. L'offre «Impulsion 97» et les déplacements vers les manifestations du cent-cinquantaire avec les titres de transport correspondants ont produit leurs effets: voyageurs-km + 9,4 %, trajets + 5,8 %.

Dans les titres de transport du trafic international, la diminution des produits de 14,6 MFr (5,6 %) reflète en premier lieu la perte de produits pour des prestations qui ont été cédées avec les coûts correspondants aux nouveaux exploitants (Cisalpine SA, City Night Line, G.E.I.E. France - Italie de Nuit). Si l'on fait abstraction de ce fait, les produits du trafic international font ressortir une évolution positive.

Trafic marchandises

En 1997, il a été possible d'accroître de 7,7 % les tonnages (surtout en transit), qui s'inscrivent à 47,5 millions de tonnes. En raison de la situation toujours difficile en matière de marché et de concurrence, les produits ont seulement augmenté de 0,2 %, s'établissant à 934,1 MFr. Comparativement à l'exercice précédent, il a néanmoins été possible de les accroître de 1,4 MFr. L'objectif déclaré était et reste d'arrêter l'érosion des produits par des efforts de vente redoublés et d'autres relèvements de la production et des prestations. L'important

projet «Le trafic marchandises à la croisée des chemins» devra permettre d'atteindre cet objectif.

Dans le secteur Cargo Rail, l'on a pu augmenter les transports d'huiles minérales (surtout à l'importation), d'acier et d'ordures (ACTS). La branche de la construction accuse un nouveau recul (diminution de la demande due à la conjoncture). En raison de l'achèvement et du redimensionnement de grands projets, les transports de déblais fléchissent également. Une régression marquée est constatée dans le secteur des colis postaux à

la suite d'une perte de parts de marché de La Poste et d'une desserte routière accrue en surface.

Dans le transit, les transports d'acier au départ des ports rhénans et les transports de bois se sont accrus consécutivement à la reprise conjoncturelle. Les transports d'automobiles neuves ont pu être maintenus au niveau élevé de l'année dernière. Le trafic combiné laisse aussi entrevoir une évolution positive: toutes les relations par trains complets, les transports *Shuttle* ainsi que la chaussée roulante ont pu s'améliorer.

Prestations d'exploitation

Comparativement à 1996, les produits des prestations d'exploitation ont à nouveau diminué (- 12,6 MFr, soit 11 %) pour s'inscrire à 101,8 MFr. Cette évolution négative est due à un recul des recettes pour les gares communes CFF. Des rationalisations, assorties d'une réduction correspondante de l'effectif de personnel pouvant être imputé, ont en effet entraîné une diminution du montant facturé dans le cadre des

contrats de communauté. Le même effet se retrouve dans les charges, les CFF devant eux aussi payer des montants inférieurs au titre des prestations d'exploitation fournies dans les gares communes gérées par d'autres chemins de fer.

Indemnité pour les prestations en faveur de l'économie générale

Les indemnités compensatrices du trafic voyageurs régional ont été versées pour la deuxième fois sur la base de la révision de la Loi sur les chemins de fer. La somme payée

par la Confédération et les Cantons a régressé de 58,5 MFr (8,3 %) par rapport à celui de l'exercice précédent. La diminution concerne la Confédération et les Cantons dans la même proportion (29 MFr). Le rapport Confédération/Cantons pour l'indemnité compensatrice, de 70 %/30 % en 1996, s'est légèrement déplacé au débit de la Confédération (71,8 %/28,2 %). La Confédération a payé 115,3 MFr au titre des prestations commandées pour le ferroutage.

3 Rendement locatif des biens-fonds

	Compte 96 MFr	Budget 97 MFr	Compte 97 MFr	Différence comptes 97/96	
				MFr	%
Loyers fixes	74,1	76,7	74,7	0,6	0,8
Loyers basés sur le chiffre d'affaires	120,4	129,0	117,6	- 2,8	- 2,3
Rentes de droits de superficie	22,3	22,6	20,8	- 1,5	- 6,7
Autres loyers	8,6	7,8	11,7	3,1	36,0
Total	225,4	236,1	224,8	- 0,6	0,3

Dans un environnement délicat (suppression d'installations, notamment avec la ligne du lac de Constance; pression exercée par la concurrence; stagnation de la demande), il a été possible de maintenir de justesse les produits des biens-fonds (- 0,6 MFr, soit 0,3 %).

4 Produits accessoires	Compte 96 MFr	Budget 97 MFr	Compte 97 MFr	Différence comptes 97/96	
				MFr	%
Personnel détaché	39,5	34,1	16,7	- 22,8	- 57,7
CDS SA	24,0	24,0	6,1	- 17,9	- 74,6
Etzelwerk AG	2,2	2,1	1,7	- 0,5	- 22,7
Caisse-maladie du personnel CFF	4,1	4,1	3,9	- 0,2	- 4,9
Autres détachés	9,2	3,9	5,0	- 4,2	- 45,7
Prestations de service pour des tiers	37,5	36,4	45,8	8,3	22,1
Service d'agence de la CNA	3,4	4,6	4,9	1,5	44,1
Gérances	4,8	3,9	3,7	- 1,1	- 22,9
Prestations en informatique	10,5	8,9	16,8	6,3	60,0
Travaux de décompte et de contrôle	4,5	3,9	3,5	- 1,0	- 22,2
Service médical	2,5	3,0	2,6	0,1	4,0
Autres prestations de service	11,8	12,1	14,3	2,5	21,2
Entretien et investissements pour des tiers	37,4	38,9	42,3	4,9	13,1
Locations	27,1	24,9	50,0	22,9	84,5
Véhicules	20,9	18,4	41,2	20,3	97,1
Diverses locations	6,2	6,5	8,8	2,6	41,9
Ventes d'énergie	93,2	103,3	102,5	9,3	10,0
Change	31,2	30,9	31,4	0,2	0,6
Provisions, commissions	38,9	36,4	52,8	13,9	35,7
Ventes d'imprimés et de matériel	32,2	33,5	34,5	2,3	7,1
Divers produits	103,9	99,7	156,2	52,3	50,3
Taxes	8,8	9,8	9,2	0,4	4,5
Intérêts actifs et autres produits financiers	14,7	7,7	20,8	6,1	41,5
Produits d'installations supprimées	23,9	16,6	41,9	18,0	75,3
Participations aux frais, contributions	21,6	40,6	38,4	16,8	77,8
Autres produits	34,9	25,0	45,9	11,0	31,5
Total	440,9	438,1	532,2	91,3	20,7

Les produits accessoires sont supérieurs de 91,3 MFr (20,7 %) à ceux de l'exercice précédent. Exception faite du personnel détaché, tous les articles ont contribué à ce résultat positif.

Le nombre de collaborateurs CFF détachés a diminué après la vente de CDS SA à Transvision. Une baisse est également constatée dans la fourniture de personnel CFF à différentes entreprises privées. Dans les prestations de service pour des tiers, le secteur de l'informatique a notamment généré

des produits supplémentaires (4,8 MFr au titre de la pose de câbles pour Newtelco). L'entretien et les investissements pour des tiers ont progressé de 4,9 MFr, essentiellement en raison de prestations de construction plus importantes pour des tiers (p.ex. voies de raccordement, passages souterrains). Les prestations des ateliers principaux pour l'entretien de véhicules de tiers se sont également accrues.

Les produits des locations font ressortir une augmentation de

22,9 MFr, essentiellement due à une cession à loyer plus importante de wagons CFF à des chemins de fer étrangers. Les ventes de courant de traction (+ 2,9 MFr) et les autres ventes d'énergie (+ 6,4 MFr) ont généré des produits supérieurs de 9,3 MFr par rapport à 1996. L'accroissement de 13,9 MFr des provisions et des commissions provient surtout de provisions plus élevées du trafic voyageurs et des agences de voyages (provisions de voyagistes). Dans les ventes d'imprimés et de matériel, la légère diminution des imprimés (0,2 MFr) a

été plus que compensée par une progression de 2,5 MFr dans les ventes de matériel (y compris matériel de rebut). Les divers produits dépassent de 52,3 MFr ceux de l'exercice précédent. Cette évolution est due aux augmenta-

tions constatées dans les intérêts actifs/produits financiers (6,1 MFr), les immobilisations supprimées (18 MFr, notamment en raison de la vente de wagons à ciment), les participations aux frais (16,8 MFr, surtout grâce au sponsoring du

150^e anniversaire des chemins de fer), les travaux inachevés pour des tiers, ainsi que dans plusieurs autres articles de moindre importance.

5	Autres postes de produits	Compte 96	Budget 97	Compte 97	Différence comptes 97/96	
		MFr	MFr	MFr	MFr	%
	Prestations propres pour le compte des investissements	318,2	330,0	298,3	- 19,9	- 6,3
	Prestations propres pour AlpTransit	9,5	13,0	10,9	1,4	14,7
	Prestations pour ordres de magasin	74,7	80,0	82,0	7,3	9,8
	Prestations pour le compte de résultats de l'infrastructure	1 497,1	1 598,3	1 597,5	100,4	6,7
	Forfait TVA de 2,2%	18,0	—	17,3	- 0,7	- 3,9
	Prélèvements sur les réserves	73,6	—	42,8	- 30,8	- 41,8
	Réévaluation des biens-fonds	583,7	—	—	- 583,7	- 100,0
	Produits hors exploitation et extraordinaires	82,4	91,1	145,5	63,1	76,6

D'une année à l'autre, les prestations propres pour le compte des investissements ont reculé de 19,9 MFr, alors qu'elles se sont accrues de 1,4 MFr pour le projet AlpTransit.

Les prestations pour ordres de magasin (ateliers principaux) ont progressé de 7,3 MFr.

Les prestations débitées au compte de résultats de l'infrastructure se sont élevées à 1622,6 MFr (montant brut). Après déduction de 59,5 MFr opérée en vue d'éviter une double imputation de la Confédération au

titre de l'indemnité compensatrice pour le ferroutage, il subsiste une charge nette de 1563,1 MFr, à laquelle s'ajoute le forfait TVA de 2,2 % (34,4 MFr). Le produit en faveur des CFF se monte donc à 1597,5 MFr.

Le prélèvement sur les réserves a concerné des fonds différés dans l'exercice précédent pour apurer les créances envers plusieurs sociétés.

La réévaluation de biens-fonds effectuée dans le cadre du train de mesures visant à améliorer le résultat de l'entreprise pour 1996 a

constitué une opération blanche unique. De ce fait, statistiquement, ce poste fait ressortir une diminution correspondante.

Les produits hors exploitation et extraordinaires ont augmenté de 63,1 MFr en raison, notamment, de produits plus importants dans les locations-ventes (22 MFr), les participations (adaptation de valeurs Swissair et Eurofima 23,5 MFr), les différences d'évaluation du matériel (4 MFr) et les amendes conventionnelles.

Charges

Eu égard à la morosité des produits, une importance primordiale a encore été accordée au management des coûts en 1997.

6 Charges de personnel	Compte 96	Budget 97	Compte 97	Différence comptes 97/96	
	MFr	MFr	MFr	MFr	%
Traitements	2 328,9	2 271,8	2 277,2	- 51,7	- 2,2
Traitements, allocation de renchérissement comprise	2 351,3	2 297,0	2 285,0	- 66,3	- 2,8
Autres éléments des traitements	2,5	3,2	2,4	- 0,1	- 4,0
A déduire: participations de tiers	- 24,9	- 28,4	- 10,2	14,7	59,0
Allocations et indemnités	288,2	269,8	270,8	- 17,4	- 6,0
Indemnités de résidence et allocations de séjour à l'étranger	123,1	105,4	105,9	- 17,2	- 14,0
Allocations pour enfants	60,3	58,8	60,0	- 0,3	- 0,5
Gratifications pour ancienneté de service	6,0	8,8	6,8	0,8	13,3
Indemnités pour service du dimanche	32,6	31,6	33,3	0,7	2,1
Indemnités pour service irrégulier	6,2	6,0	6,0	- 0,2	- 3,2
Indemnités pour service de nuit	48,7	48,2	47,8	- 0,9	- 1,8
Autres allocations et indemnités	11,3	11,0	11,0	- 0,3	- 2,7
Contributions aux assurances du personnel	400,9	376,9	378,0	- 22,9	- 5,7
Caisse de pensions et de secours (contributions périodiques)	128,7	123,6	125,5	- 3,2	- 2,5
Contributions à l'AVS/AI/APG/AC	162,3	163,2	158,6	- 3,7	- 2,3
Contributions à l'assurance-accidents	69,7	70,5	76,2	6,5	9,3
Contributions à la caisse de pensions et de secours (versements uniques)	56,9	45,3	44,9	- 12,0	- 21,1
Autres contributions	0,2	0,3	—	- 0,2	- 100,0
A déduire: Participation du personnel à l'assurance ANP	- 16,9	- 26,0	- 27,2	- 10,3	- 60,9
Versements complémentaires pour les assurances du personnel (CPS)	240,6	268,0	221,8	- 18,8	- 7,8
Intérêt sur le déficit technique de la réserve mathématique de la CPS	194,0	198,0	204,0	10,0	5,2
Amortissement de la charge supplémentaire grevant la réserve mathématique de la CPS	23,4	—	—	- 23,4	- 100,0
Mises à la retraite administrative	23,2	70,0	17,8	- 5,4	- 23,3
Total	3 258,6	3 186,5	3 147,8	- 110,8	- 3,4

La part des charges du personnel à l'ensemble des charges du compte de résultats fait à nouveau ressortir une tendance à la baisse.

1995	51,7 %
1996	50,3 %
1997	48,3 %

(Le taux de 1996 est calculé sur le total des charges sans l'amortissement extraordinaire de la créance CPS [opération blanche].)

Les raisons essentielles de la forte diminution des charges de personnel comparativement au compte 1996 ressortent du tableau ci-après.

7 Modification des charges de personnel

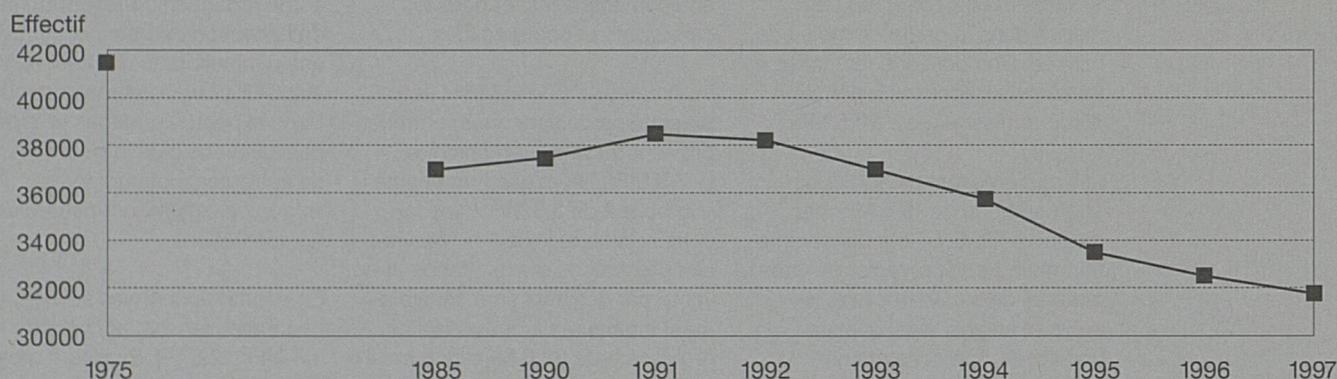
MFr MFr

Diminution de l'effectif	789 collaborateurs		
- personnel permanent/auxiliaires	- 799		- 68,9
- personnel en formation	+ 10		
Mesures salariales			
(réduction des augmentations de salaire, cotisations CNA plus élevées: voir ci-dessous)			
			- 30,6
Rétribution moyenne plus élevée par collaborateur			
Demi-augmentations ordinaires et extraordinaires des salaires, déplacement des effectifs au sein des classes de salaire			
			+ 11,3
Réserve mathématique pour le personnel mis à la retraite administrative			
(moins de collaborateurs mis à la retraite administrative)			
			- 5,4
Assurance accidents			
- Cotisations CNA supérieures		+ 6,5	
- Participation plus élevée du personnel aux cotisations ANP		- 10,3	- 3,8
Versements complémentaires pour les assurances du personnel			
- Suppression des annuités		- 23,4	
- Intérêt sur le déficit de la réserve mathématique CPS		+ 10,0	- 13,4
Total			- 110,8

La réduction de l'effectif de personnel, la baisse du nombre de mises à la retraite administrative et la suppression de l'annuité ont entraîné une diminution des charges de 110,8 MFr par rapport à 1996.

L'effectif moyen de 1997, de 31 792 personnes, est inférieur de 789 unités (- 799 pour le personnel permanent et auxiliaire, + 10 pour le personnel en formation) aux chiffres de l'exercice précédent. La tendance à la baisse s'est donc poursuivie.

Evolution de l'effectif moyen de 1975 à 1997



	Compte 96 MFr	Budget 97 MFr	Compte 97 MFr	Différence comptes 97/96	
				MFr	%
Matières	312,7	325,0	323,1	10,4	3,3
Prestations de tiers pour l'entretien	164,6	175,0	166,9	2,3	1,4
Prestations d'exploitation et de vente par des tiers	179,9	178,7	157,3	- 22,6	- 12,6
Prestations d'exploitation	103,8	100,0	84,2	- 19,6	- 18,9
Renforts de personnel	41,0	42,1	37,4	- 3,6	- 8,8
Provisions	35,1	36,6	35,7	0,6	1,7
Fermages et locations	133,7	139,8	142,1	8,4	6,3
Biens-fonds	11,9	13,7	12,5	0,6	5,0
Véhicules sur rails	110,3	113,6	118,0	7,7	7,0
Autres	11,5	12,5	11,6	0,1	0,9
Energie fournie par des tiers	229,4	234,9	215,7	- 13,7	- 6,0
Courant de traction	176,6	183,0	163,0	- 13,6	- 7,7
Autres	52,8	51,9	52,7	- 0,1	- 0,2
Assurances et dommages-intérêts	30,4	30,0	29,0	- 1,4	- 4,6
Indemnités pour voyages de service et remboursement de débours au personnel	35,6	33,0	35,0	- 0,6	- 1,7
Indemnités pour voyages de service	14,7	13,2	13,6	- 1,1	- 7,5
Indemnités de déplacement	19,2	17,9	19,5	0,3	1,6
Autres	1,7	1,9	1,9	0,2	11,8
Honoraires	30,2	38,0	34,0	3,8	12,6
Diverses prestations de tiers	116,9	145,6	134,3	17,4	14,9
Impôts, taxes et droits	30,3	36,5	33,8	3,5	11,6
Taxes postales, bancaires, téléphoniques, ports	19,1	19,9	19,9	0,8	4,2
Imprimés, annonces	14,1	22,9	19,2	5,1	36,2
Contributions et indemnités	25,9	31,3	27,6	1,7	6,6
Autres	27,5	35,0	33,8	6,3	22,9
Total	1 233,4	1 300,0	1 237,4	4,0	0,3

Déjà serré, le budget des dépenses de choses a été plafonné à 1258 MFr (- 42,1 MFr) en trois étapes dans la première moitié de l'année. Une politique restrictive en matière de dépenses a permis d'économiser encore 20,5 MFr.

Les matières font ressortir une augmentation de 10,4 MFr par rapport à 1996. Si une consommation moindre est enregistrée dans le matériel de superstructure, les outils et engins, ainsi que les uniformes, l'on constate un accroissement dans les matières

pour véhicules et machines ainsi que pour des installations et équipements fixes, et dans les carburants et combustibles.

La progression de 2,3 MFr des prestations de tiers pour l'entretien provient du secteur technique (+ 7,6 MFr), alors que l'on dénote une baisse de 5,3 MFr dans la construction et le second œuvre. Les prestations d'exploitation et de vente par des tiers sont sensiblement inférieures à celles de 1996, régressant de 22,6 MFr. Comme il a déjà été indiqué au titre des

produits des prestations d'exploitation, des rationalisations assorties d'une réduction correspondante de l'effectif de personnel entraînent une diminution du montant facturé aux CFF pour les gares communes. Dans le poste Fermages et loyers, des locations plus importantes de véhicules, notamment de wagons à ciment, ont généré une augmentation.

En dépit d'économies strictes, les honoraires se sont accrus de 3,8 MFr (12,6 %). Plusieurs projets visant à élaborer des mesures

d'amélioration du résultat ont requis la participation de conseillers et de spécialistes externes, notamment pour le trafic marchandises et la construction.

Les dépenses groupées dans les diverses prestations de tiers ont

augmenté de 17,4 MFr par rapport à l'exercice précédent. La progression est essentiellement due aux impôts, taxes et droits (+ 3,5 MFr, surtout pour les usines électriques en raison de l'accroissement des droits d'eau et des indemnités pour pertes d'impôts versées aux

cantons), aux annonces (+ 3,7 MFr, notamment pour la publicité du trafic voyageurs), aux contributions aux frais de construction et d'entretien de tiers (+ 1,8 MFr) et aux dépenses en relation avec le 150^e anniversaire des chemins de fer suisses.

9 Amortissements	Compte 96 MFr	Budget 97 MFr	Compte 97 MFr	Différence comptes 97/96	
				MFr	%
Amortissements des immobilisations	819,3	880,0	934,9	115,6	14,1
Installations ferroviaires	445,7	475,2	525,0	79,3	17,8
Usines électriques / ateliers	55,8	63,8	63,2	7,4	13,3
Véhicules	317,8	341,0	346,7	28,9	9,1
Amortissements des fonds de roulement	64,1	8,4	32,3	- 31,8	- 49,6
Total	883,4	888,4	967,2	83,8	9,5

D'une année à l'autre, les amortissements des immobilisations ont progressé de 115,6 MFr. Cette augmentation concerne, d'une part, un accroissement des immobilisations, d'autre part, l'amortissement de la valeur résiduelle de la plateforme de la gare de Zurich Aéroport

pour 24,8 MFr, non inscrit au budget (vente de l'installation). A la fin de 1996, le volume des immobilisations dépassait de 1770 MFr (installations et équipements + 1419 MFr, véhicules + 351 MFr) le montant inscrit un an auparavant.

Les amortissements des fonds de roulement comprennent le besoin d'investissement pour plusieurs sociétés, qui est compensé par les prélèvements sur les réserves.

10 Intérêts

	Compte 96 MFr	Budget 97 MFr	Compte 97 MFr	Différence comptes 97/96 MFr %	
Intérêts des engagements à long terme	614,4	632,3	619,1	4,7	0,8
Prêts de la Confédération	384,9	382,9	353,8	- 31,1	- 8,1
Prêts de la CPS	216,4	236,3	236,4	20,0	9,2
Autres prêts	13,1	13,1	28,9	15,8	120,6
Intérêts des engagements à court terme	76,6	82,5	59,8	- 16,8	- 21,9
Total	691,0	714,8	678,9	- 12,1	- 1,8

En dépit de la levée de fonds effectuée à la fin de 1996, les intérêts des engagements à long terme ont augmenté de 4,7 MFr (0,8 %) seulement, s'inscrivant à 619,1 MFr. L'emprunt de 533 MFr contracté fin avril 1997 à Eurofima a entraîné un accroissement de

15,8 MFr des intérêts au chapitre des autres prêts. En revanche, les intérêts des prêts de la Confédération ont régressé de 31,1 MFr, consécutivement à la compensation du report du déficit de 1996 par des prêts existants de la Confédération.

Les intérêts des engagements à court terme ont reculé de 16,8 MFr (21,9 %) pour s'établir à 59,8 MFr. Cette diminution est surtout due à une réduction des taux d'intérêt de la caisse d'épargne du personnel, qui ont passé de 3,25 % à 2,75 %.

11 Autres postes de charges

	Compte 96 MFr	Budget 97 MFr	Compte 97 MFr	Différence comptes 97/96 MFr %	
Investissements non activables	241,3	286,5	306,2	64,9	26,9
Constitution de réserves	52,0	—	6,2	- 45,8	- 88,1
Réduction/forfaitisation de l'impôt préalable (TVA)	54,4	59,7	73,5	19,1	35,1
Amortissement de la créance CPS	583,7	—	—	- 583,7	- 100,0
Charges hors exploitation et extraordinaires	61,7	34,4	94,2	32,5	52,7

D'une année à l'autre, les investissements non activables (part des ouvrages achevés qui ne constitue aucune augmentation de valeur) ont progressé de 64,9 MFr. Cet accroissement important est dû à la liquidation de tous les projets achevés, mais non encore décomptés en 1997. Ainsi, le nombre d'objets et la somme décomptée sont supérieurs à 1996, provoquant l'augmentation des dépenses non activables.

La constitution de réserves comprend un relèvement de 6,2 MFr de la somme inscrite dans les créan-

ces douteuses et irrécupérables. Pour la TVA, les contributions des pouvoirs publics sont grevées d'un impôt forfaitaire de 2,2 %. Calculé sur la prestation pour l'infrastructure, les indemnités compensatrices, la prise en charge du déficit et la réduction de l'impôt préalable sur les opérations au bénéfice d'une pseudo-franchise, ce forfait s'élève à 73,5 MFr.

L'amortissement de la créance CPS effectué dans le cadre du train de mesures visant à améliorer le résultat de l'entreprise de 1996 constitue une action unique et une

opération blanche. De ce fait, statistiquement, ce poste fait ressortir une diminution correspondante par rapport à l'exercice précédent.

Les charges hors exploitation et extraordinaires se sont accrues de 32,5 MFr, notamment à la suite de redressements de la valeur de plusieurs participations.

Compte de résultats de l'infrastructure

Aux termes du mandat de prestations 1987, prorogé jusqu'à la fin de 1997, la Confédération porte la responsabilité financière pour la construction et l'entretien de l'infrastructure. Les dépenses annuelles doivent faire l'objet d'un compte séparé, en conformité des dispositions de l'art. 15, 2^e alinéa de la LF sur les CFF.

12	Compte de résultats de l'infrastructure	Compte 96 MFr	Budget 97 MFr	Compte 97 MFr	Différence comptes 97/96	
					MFr	%
Charges						
	Amortissements	404,7	437,6	487,1	82,4	20,4
	Intérêts	406,4	461,1	412,6	6,2	1,5
	Entretien ordinaire	513,0	520,4	501,6	- 11,4	- 2,2
	Investissements non activables	203,8	206,3	221,3	17,5	8,6
	Total brut	1 527,9	1 625,4	1 622,6	94,7	6,2
	Double imputation du ferroutage	- 63,0	- 61,5	- 59,5	3,5	5,6
	Total net	1 464,9	1 563,9	1 563,1	98,2	6,7
	Forfaitisation de l'impôt préalable 2,2%	32,2	¹⁾	34,4	2,2	6,8
	Total des charges CRI	1 497,1	1 598,3	1 597,5	100,4	6,7
Produits						
	Contributions des CFF	—	—	—	—	.
	Prestations de la Confédération	1 497,1	1 598,3	1 597,5	100,4	6,7
	Total	1 497,1	1 598,3	1 597,5	100,4	6,7

¹ Forfait TVA non inscrit au budget, la réglementation avec la Confédération étant survenue seulement après l'établissement du budget.

L'infrastructure comprend tous les équipements et installations fixes qui ont un rapport direct avec la construction, l'exploitation et l'entretien des voies de communication. N'en font pas partie les installations et équipements des usines électriques et des centrales convertitrices, les lignes de transport et les ateliers principaux de l'entretien des véhicules.

Les amortissements sont calculés, sur la base des valeurs immobilisées de l'infrastructure, directement selon les données du compte des immobilisations et des amortissements. La base du calcul des intérêts est constituée par la part des fonds de tiers consacrés aux investissements dans l'infrastructure. L'entretien ordinaire ressort

des ordres d'entretien tels qu'ils figurent dans le système comptable interne, et les investissements non activables résultant d'ordres d'investissement correspondent à la part sans augmentation de la valeur des objets achevés dans le domaine de l'infrastructure.

L'ensemble des dépenses s'élève à 1622,6 MFr. De cette somme, pour éviter une double imputation de la Confédération, 59,5 MFr ont été déduits au titre des parts de l'infrastructure qui figurent dans l'indemnité compensatrice pour le ferroutage, basée sur une couverture intégrale des coûts (art. 35 OCF). En revanche, le compte est grevé de 34,4 MFr pour le forfait de 2,2 % qui remplace la réduction de l'impôt préalable

(TVA). Les dépenses nettes à la charge de la Confédération s'élèvent ainsi à 1597,5 MFr.

Par rapport à l'exercice précédent, les amortissements ont augmenté de 82,4 MFr consécutivement à l'accroissement des immobilisations et à l'amortissement de valeurs résiduelles (plate-forme de la gare de Zurich Aéroport). Les intérêts sont restés à peu près au niveau de 1996 (+ 6,2 MFr, soit 1,5 %). Un management intensif des coûts a permis de réduire de 11,4 MFr l'entretien ordinaire. D'une année à l'autre, les investissements non activables ont progressé de 17,5 MFr à la suite de la liquidation de projets achevés mais non encore décomptés.

Compte des investissements

A l'origine, le Conseil fédéral avait plafonné le volume ordinaire des investissements de 1997 à 1630 MFr nets. Dans le but de limiter à plus long terme la croissance des coûts induits des investissements (amortissements et intérêts), les fonds ont été réduits de 76,3 MFr pour le budget de 1997, s'établissant à 1553,7 MFr. Compte tenu des contributions de tiers devisées à 119,5 MFr, il en est résulté un volume brut des

investissements de 1673,2 MFr. Ce montant du budget a été relevé de 737,9 MFr, le total s'inscrivant à 2411,1 MFr, en faveur de certains projets (notamment Rail 2000, biens-fonds pour des projets ultérieurs, couloirs ferroutiers, protection antibruit pour le couloir ferroutier CFF, commercialisations).

Les dépenses brutes de 1997,7 MFr figurant au compte sont supérieures de 101,8 MFr (5,4 %) à celles de

1996 et inférieures de 413,4 MFr (17,1 %) au budget. La part brute des investissements ordinaires (plafonnés) s'élève à 1433,7 MFr, dont 1329,5 MFr à la charge des CFF. Le solde (104,2 MFr) est couvert par des contributions de tiers et des produits divers. La part brute des investissements hors plafond est de 564 MFr, dont 551,2 MFr (564 MFr moins contributions de tiers et produits divers 12,8 MFr) à la charge des CFF.

Le financement des dépenses brutes de 1997,7 MFr se présente comme il suit.

Amortissements	934,9 MFr	46,8 %
Investissements non activables	306,2 MFr	15,3 %
Contributions de tiers et produits divers	117,0 MFr	5,9 %
Fonds d'emprunts à long terme (prêts de la Confédération)	639,6 MFr	32,0 %

13	Compte des investissements par secteurs d'investissements	Compte 96 MFr	Budget 97 MFr	Compte 97 MFr	Différence comptes 97/96 MFr %	
	Investissements plafonnés	1 521,9	1 673,2	1 433,7	- 88,2	- 5,8
	Investissements hors plafond					
	Rail 2000	296,4	576,0	472,6	176,2	59,4
	Acquisition de terrains	- 6,1	41,6	4,5	10,6	.
	Couloir ferroutier au St-Gothard	5,2	4,0	5,9	0,7	13,5
	Couloir ferroutier au Lötschberg	36,0	50,3	42,0	6,0	16,7
	Assainissement phonique (anc. «Protection antibruit pour le couloir ferroutier CFF»)	1,6	15,0	1,9	0,3	18,8
	Commercialisations	36,0	44,3	31,8	- 4,2	- 11,7
	IGB pour les ETC	0,6	1,7	0,4	- 0,2	- 33,3
	Réduction/forfaitisation de la déduction de l'impôt préalable (TVA)	4,3	5,0	4,9	0,6	14,0
	Total hors plafond	374,0	737,9	564,0	190,0	50,8
	Total brut	1 895,9	2 411,1	1 997,7	101,8	5,4
	Contributions de tiers et produits divers	115,5	121,4	117,0	1,5	1,3
	Total net	1 780,4	2 289,7	1 880,7	100,3	5,6

14	Nature des produits et des charges	Compte 96 MFr	Budget 97 MFr	Compte 97 MFr	Différence comptes 97/96 MFr %	
	Charges					
	Dépenses de choses	1 573,4	2 076,1	1 694,4	121,0	7,7
	Matières	244,5	344,1	229,2	- 15,3	- 6,3
	Prestations de tiers	1 123,8	1 468,5	1 283,8	160,0	14,2
	Honoraires (études de projets/direction des travaux)	111,4	135,9	111,1	- 0,3	- 0,3
	Autres dépenses de choses	93,7	127,6	70,3	- 23,4	- 25,0
	Prestations propres	318,2	330,0	298,4	- 19,8	- 6,2
	Réduction de l'impôt préalable (TVA)	4,3	5,0	4,9	0,6	14,0
	Total	1 895,9	2 411,1	1 997,7	101,8	5,4
	Produits					
	Produits accessoires	115,5	121,4	117,0	1,5	1,3
	Contributions de tiers *	80,0	99,3	89,8	9,8	12,3
	Divers produits	35,5	22,1	27,2	- 8,3	- 23,4
	Investissements à la charge des CFF	1 780,4	2 289,7	1 880,7	100,3	5,6
	Total	1 895,9	2 411,1	1 997,7	101,8	5,4
	* dont contributions					
	- RER zurichoises	52,5	41,0	41,0		
	- RER bernoises	2,0	—	—		
	Ville de Berne	—	0,7	1,0		
	Canton de Berne	—	—	—		

Les produits se sont accrus de 1,5 MFr (1,3 %) d'une année à l'autre et sont inférieurs de 4,4 MFr (3,6 %) au budget. Les contribu-

tions du Canton de Zurich et de la Ville de Berne pour leurs RER s'élèvent à 42 MFr, ce qui équivaut à 46,8 % de toutes les contributions de tiers.

15

Compte des investissements par groupes
d'immobilisations (montants bruts)

	Compte 96 MFr	Budget 97 MFr	Compte 97 MFr	Différence comptes 97/96	
				MFr	%
Immeubles et installations	1 417,9	1 938,3	1 548,5	130,6	9,2
Installations ferroviaires	1 336,1	1 811,4	1 467,6	131,5	9,8
Usines électriques	57,5	94,9	60,1	2,6	4,5
Ateliers	24,3	32,0	20,8	- 3,5	- 14,4
Véhicules	473,7	467,8	444,3	- 29,4	- 6,2
Véhicules moteurs	305,1	146,6	158,9	- 146,2	- 47,9
Voitures	145,0	267,7	280,1	135,1	93,2
Wagons (y compris wagons de service)	19,5	48,0	0,8	- 18,7	- 95,9
Véhicules routiers	4,1	5,5	4,5	0,4	9,8
Réduction de l'impôt préalable (TVA)	4,3	5,0	4,9	0,6	14,0
Total	1 895,9	2 411,1	1 997,7	101,8	5,4

Les dépenses pour les installations ferroviaires sont restées de 343,8 MFr (19 %) en deçà des prévisions, en raison d'adjudications plus avantageuses, de retards dans les procédures d'approbation des plans, de l'absence de décisions d'approbation des plans, de l'ouverture retardée des chantiers et de l'abandon de l'intention d'acquiescer des terrains pour les grands projets.

Les dépenses nettes de 1364,2 MFr investies dans les installations ferroviaires (dépenses brutes 1467,6 MFr moins 103,4 MFr au titre des contributions de tiers et produits divers) ont été affectées aux travaux suivants.

447,8 MFr	gares, bâtiments administratifs et de service
570,2 MFr	installations de la pleine voie (dont ligne du Grauholz 3,4 MFr, seconde voie Schüpfen-Lyss 5,9 MFr, seconde voie Vaumarcus-Gorgier-St-Aubin 21,8 MFr, seconde voie Onnens-Bonvillars-Vaumarcus 53,5 MFr, troisième voie Wankdorf (bifurcation)-Ostermundigen 16,4 MFr, troisième voie Coppet-Genève Cornavin 5,4 MFr, mise à 4 voies Aarau-Ruppertswil 3,9 MFr, nouvelle ligne Muttentz-Liestal 99,6 MFr, nouvelle ligne Mattstetten-Rothrist 109,4 MFr, seconde double voie Zürich HB-Thalwil 60,7 MFr, seconde double voie Dietikon-Killwangen-Spreitenbach 5 MFr et seconde voie Meilen-Uetikon 11,2 MFr)
218,5 MFr	renouvellement de voies et de branchements
19,2 MFr	petits travaux de complètement et de renouvellement
18,2 MFr	renouvellement de caténaires y c. dispositifs de commande
87,0 MFr	réalisation de projets informatiques
3,3 MFr	divers projets

Les dépenses pour les investissements dans le secteur des usines électriques sont inférieures de 34,8 MFr au budget en raison de retards dans les procédures d'approbation des plans et dans l'exécution des travaux.

Les dépenses pour l'acquisition de nouveaux véhicules sont restées de 23,5 MFr en deçà des prévisions. Des modifications des programmes d'acquisition et de livraison ont entraîné des dépenses en plus et en moins pour certaines catégories de véhicules.

Dans les ateliers, les dépenses en moins de 11,2 MFr comparativement au budget sont dues à des projets différés ou retardés.

Les investissements se répartissent sur les types de véhicules ci-après.

25,5 MFr	véhicules RER
26,4 MFr	locomotives diesel
24,6 MFr	locomotives Re 465, couloir ferroutier Lötschberg
20,2 MFr	réversibilisation des trains Intercity
44,8 MFr	voitures de commande Intercity
71,1 MFr	rames pendulaires Intercity
215,0 MFr	voitures à deux niveaux IC 2000

Bilan

16	Bilan au 31 décembre 1997	Compte 96 MFr	Compte 97 MFr	Différence MFr
	Actifs			
	Immobilisations	16 740,8	17 415,5	674,7
	Fonds de roulement	3 446,5	4 391,9	945,4
	Actifs transitoires	944,9	788,3	- 156,6
	Découvert du bilan	1 110,7	195,6	- 915,1
	Total actifs	22 242,9	22 791,3	548,4
	Passifs			
	Fonds propres	3 000,0	3 000,0	—
	Fonds de tiers	18 641,7	18 993,8	352,1
	Engagements à long terme	14 086,5	14 268,7	182,2
	Engagements à court terme (dont fonds pour la couverture de gros dommages)	4 555,2 (37,0)	4 725,1 (37,0)	169,9 (—)
	Passifs transitoires	601,2	797,5	196,3
	Total passifs	22 242,9	22 791,3	548,4

Actifs

Au 31 décembre 1997, la somme inscrite au bilan s'établissait à 22 791,3 MFr, ce qui dénote une hausse de 548,4 MFr (2,5 %).

La valeur au bilan des immeubles, installations et véhicules ainsi que des participations a évolué comme il suit, compte tenu des investissements et des suppressions d'immobilisations.

17 Immobilisations	Compte 96 MFr	Compte 97 MFr	Différence MFr
Installations ferroviaires	15 292,1	16 706,9	1 414,8
Usines électriques	1 496,7	1 613,5	116,8
Ateliers	367,1	385,7	18,6
Véhicules	8 357,7	8 630,5	272,8
Biens-fonds pour des projets ultérieurs	258,7	275,7	17,0
Total des valeurs de construction ou d'acquisition	25 772,3	27 612,3	1 840,0
Déduction des amortissements cumulés	- 15 491,6	- 16 013,9	- 522,3
Valeur au bilan des immeubles, installations et véhicules	10 280,7	11 598,4	1 317,7
en % des valeurs de construction ou d'acquisition	39,9	42,0	2,1
Ouvrages inachevés	6 170,2	5 487,3	- 682,9
Participations	289,9	329,8	39,9

Sur l'ensemble des valeurs de construction et d'acquisition, soit 27 612,3 MFr, l'infrastructure représente 17 milliards de francs ou 62 %. En raison de l'âge moyen élevé des installations, les valeurs de remplacement sont nettement supérieures aux valeurs d'acquisition.

La hausse de 1840 MFr des immobilisations résulte de l'accroissement ordinaire des valeurs immobilisées qui, en raison du nombre bien plus important de projets décomptés en 1997, est supérieur à celui des années précédentes. Déduction faite des amortissements cumulés

(+ 522,3 MFr), la valeur au bilan est en progression de 1 317,7 MFr. La valeur des ouvrages inachevés a reculé de 682,9 MFr à cause du plus grand nombre de projets décomptés, s'établissant à 5487,3 MFr.

Les fonds de roulement ont augmenté de 945,4 MFr (27,4 %) pour s'inscrire à 4391,9 MFr. La modification est essentiellement due aux paiements anticipés versés au titre de la location de matériel roulant, et au relèvement des placements existants qui ont progressé de 628,3 MFr surtout en relation avec les contrats de location-vente de matériel roulant.

D'autres accroissements importants sont enregistrés dans les banques, les avoirs des clients, les prestations pour l'infrastructure et les ordres de clients.

Les actifs transitoires, de 788,3 MFr, ont diminué de 156,6 MFr, principalement à la suite de délimitations dans le temps de l'Administration fédérale des finances.

En raison de l'assainissement des découverts antérieurs par la Confédération, le découvert du bilan a régressé de 915,1 MFr pour s'établir à 195,6 MFr.

Passifs

D'une année à l'autre, les fonds de tiers ont augmenté de 352,1 MFr seulement, s'inscrivant à 18 993,8 MFr. Etant donné, toutefois, que les fonds propres sont restés constants, la relation entre

les fonds propres et les fonds de tiers a continué de se détériorer, passant de 1:6,2 à 1:6,3.

Les engagements à long terme se décomposent comme il suit.

18 Engagements à long terme	Compte 96 MFr	Compte 97 MFr	Différence MFr
Prêts de la Confédération	7 850,0	7 499,3	- 350,7
Prêts de la CPS	5 910,0	5 910,0	—
Autres prêts	326,5	859,4	532,9
Total	14 086,5	14 268,7	182,2

Les engagements à long terme sont constitués pour 52,6 % de prêts de la Confédération, pour 41,4 % de prêts de la CPS et pour 6 % d'autres prêts. Les nouveaux prêts de la Confédération se sont élevés à 610 MFr pour les prêts à taux variable et à 150 MFr pour les autres prêts à intérêt, une somme de 1110,7 MFr étant compensée au titre de l'assainissement des découverts du bilan antérieurs. Les prêts de la CPS sont restés inchangés. En revanche, les autres prêts se sont accrus à la suite d'un nouveau prêt d'Eurofima de 533 MFr (lié à une transaction de location-vente), s'établissant à 859,4 MFr.

Les engagements à court terme ont augmenté de 169,9 MFr pour s'inscrire à 4725,1 MFr. Dans ce chapitre, l'évolution de certains postes est contradictoire. Les engagements envers l'Administration fédérale des finances, de 670,3 MFr, ont reculé de 455,8 MFr. D'autres baisses des engagements sont enregistrées surtout dans les institutions sociales (89,1 MFr) et en relation avec les délimitations dans le temps avec l'Administration fédérale des finances (329,3 MFr). En revanche, les autres engagements sont passés à 708,3 MFr,

progressant de 570,3 MFr. Ce montant tient compte des nouveaux engagements de 383,6 MFr pour les opérations de location-vente de matériel roulant passées en 1997, de 77,7 MFr pour les acomptes versés par les clients au titre d'ordres mis en œuvre, et de 98,4 MFr pour les versements anticipés pour les droits de pose SUNRISE. En outre, l'on constate des augmentations surtout dans les engagements envers les banques (75,9 MFr), les chemins de fer étrangers (33,7 MFr) et les fournisseurs (117,9 MFr). Les réserves font ressortir une augmentation de 159,1 MFr (annulation de location-vente de matériel roulant). D'autres délimitations dans le temps ont entraîné une progression de 60,8 MFr.

19 Flux financiers

MFr

MFr

Origine des fonds
– Autofinancement

Cash-flow

Déficit

Amortissements

Investissements non activables

Constitution de réserves

Dissolution de réserves

– 195,6

967,2

306,2

6,2

– 42,8

1 041,2
– Apports de tiers

Assainissement des déficits cumulés 1992–1996

Augmentation des engagements à long terme

Augmentation des engagements à court terme

 Contributions de tiers aux investissements
et produits divers sur les investissements

Augmentation des passifs transitoires

Diminution des actifs transitoires

1 110,7

182,2

169,9

117,0

196,3

156,6

1 932,7
– Installations supprimées

9,1

2 983,0
Affectation des fonds
– Investissements

Augmentation des valeurs immobilisées au compte des investissements de 1997

1 997,7
– Augmentation des fonds de roulement

945,4

– Augmentation des participations

39,9

2 983,0